



Assemblée générale  
Conseil de sécurité

Distr.  
GÉNÉRALE

A/54/514  
S/1999/1102  
28 octobre 1999  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
Cinquante-quatrième session  
Points 67, 68, 70, 72, 73, 76, 78,  
79, 82 et 85 de l'ordre du jour  
RESPECT DES ACCORDS DE LIMITATION  
DES ARMEMENTS, DE DÉSARMEMENT  
ET DE NON-PROLIFÉRATION  
LA VÉRIFICATION SOUS TOUS SES ASPECTS,  
Y COMPRIS LE RÔLE DE L'ORGANISATION  
DES NATIONS UNIES DANS LE DOMAINE  
DE LA VÉRIFICATION  
TRAITÉ SUR UNE ZONE EXEMPTÉ D'ARMES  
NUCLÉAIRES EN AFRIQUE  
LE RÔLE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNIQUE  
DANS LE CONTEXTE DE LA SÉCURITÉ  
INTERNATIONALE ET DU DÉSARMEMENT  
CRÉATION D'UNE ZONE EXEMPTÉ D'ARMES  
NUCLÉAIRES DANS LA RÉGION DU MOYEN-ORIENT  
DÉSARMEMENT GÉNÉRAL ET COMPLET  
EXAMEN DE L'APPLICATION DES RECOMMANDATIONS  
ET DÉCISIONS ADOPTÉES PAR L'ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE À SA DIXIÈME SESSION EXTRAORDINAIRE  
LE RISQUE DE PROLIFÉRATION NUCLÉAIRE  
AU MOYEN-ORIENT  
RENFORCEMENT DU RÉGIME DÉFINI PAR LE TRAITÉ  
VISANT L'INTERDICTION DES ARMES NUCLÉAIRES  
EN AMÉRIQUE LATINE ET DANS LES CARAÏBES  
(TRAITÉ DE TLATELOLCO)  
TRAITÉ D'INTERDICTION COMPLÈTE  
DES ESSAIS NUCLÉAIRES

CONSEIL DE SÉCURITÉ  
Cinquante-quatrième année

Lettre datée du 27 octobre 1999, adressée au Secrétaire général  
par le Représentant permanent du Japon auprès de l'Organisation  
des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la Déclaration finale de la Conférence en vue de faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (voir annexe), adoptée lors de la Conférence, qui s'est tenue à Vienne du 6 au 8 octobre 1999. Celle-ci avait été convoquée en vertu de l'article XIV du Traité.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 67, 68, 70, 72, 73, 76, 78, 79, 82 et 85 de l'ordre du jour de sa cinquante-quatrième session, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur extraordinaire  
et plénipotentiaire,

Représentant permanent du Japon  
auprès de l'Organisation  
des Nations Unies

(Signé) Yukio SATOH